

LE CANADA

Journal Quotidien du Soir.

ABONNEMENT:

Un An, en Ville - - \$4.00
Un An, par la Poste \$3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL

Redacteur.

LA VALLÉE DE L'OTAWA

Editeur Hebdomadaire du Journal

LE CANADA

ABONNEMENT:

Un An, en Ville - - \$2.00
Un An, par la Poste \$1.00

12eme. Annee. No. 260.

Ottawa, Mercredi 30 Decembre 1891.

Le Numero : 2 Cents.

M. RIBOT

Il est loin d'être sans mérites, il est donc mérité d'une grande valeur ; mais avouez aussi que le hasard des temps l'a servi avec une rare prédilection.

Je l'ai déjà dit ici : rien dans la tournure d'esprit de M. Ribot ne l'appelait spécialement à la direction des affaires étrangères ; cependant, parmi les dix-neuf ministres que ce département a consommés, à partir de la révolution du 4 septembre 1870 jusqu'à la fin d'octobre 1891, s'il n'est pas le premier, il est certainement un des premiers par la maturité et le discernement.

M. Ribot, je crois, ne dépasse pas quarante-neuf ans. L'homme est donc encore jeune, ou plutôt il est en pleine possession de ses qualités intellectuelles. Grand, un peu maigre, les cheveux toujours abondants et la barbe touffue, on devine en l'abordant, qu'il aime l'étude, qu'il cultive la plume et la parole avec une égale facilité, et que la science du droit surtout lui est familière.

Il a parlé souvent à ce titre, et déjà plusieurs fois comme ministre. Sa parole est un peu froide, mais elle a de l'élegance, de la précision et de l'ampleur. Elle n'entraîne pas les assemblées, mais elle porte la conviction et elle fait la clarté chez elles, chaque fois qu'elles ne sont pas dominées par le parti pris et la passion politique.

Un ministre des affaires étrangères n'a d'ailleurs pas besoin d'éloquence, et s'il en a, il doit fuir la tentation de s'en servir fréquemment ; le sujet ne prête pas. Voyez en Angleterre : la politique extérieure n'a jamais pour organe à la Chambre des députés le principal orateur du cabinet.

Quand M. Ribot s'est assis sur le fauteuil abandonné par M. Spuller, la position internationale de la France n'était pas commode. Non-seulement la triple alliance était conclue, mais elle cherchait déjà à se renouveler. Les trois puissances dont elle se compose avaient calculé que le traité, qui les liait entre elles, tombait à échéance, l'année même où les élections anglaises auraient lieu, l'année 1892, et qu'il fallait prendre ces précautions en vue d'un ministère Gladstone ; de plus, M. de Bismarck venait d'être réélu, et le jeune Empereur avait hâte de se répandre sur la grande scène. Il était dans cet état d'esprit si bien décrit par M. de Bismarck, au début de sa disgrâce, à un correspondant : « Ce jeune homme est comme un chien de chasse qui aboie après tout le monde, qui touche à tout et qui renifle tout. »

Les négociations ne tardèrent donc pas à commencer. Les stipulations de l'alliance austro-allemande de 1879, loin de nous menacer, nous concernaient à peine. Celles de 1887, renouvelées en 1891, nous vident au contraire directement. En effet, l'Italie y a pris l'engagement de faire cause commune avec l'Allemagne contre nous, le cas échéant ; l'Allemagne, de son côté, a garanti à l'Italie l'intégrité de son territoire. L'Al-

triche arrive ensuite, qui lui assure les mêmes avantages, contre une renonciation définitive à Trieste et au Trentin, et le maintien absolu de la liberté du Pape, sur la base de la loi des garanties de 1876.

Le plus grand mystère entourait les négociations ; un mystère tout aussi absolu, sinon tout aussi impénétrable, pése sur les traités qui en contiennent les résultats, et si le roi d'Italie, en compagnie de son premier ministre, a abordé l'autre jour ce chapitre avec M. de Giers, c'est en usant de précautions infinies. Tout au plus le roi Humbert a-t-il fait ressortir à son interlocuteur que les intérêts de la Russie et de l'Italie ne s'entre-choquent directement nulle part dans le monde, et par conséquent que la triple alliance ne saurait les mettre en lutte.

La diplomatie française a suivi d'aussi près que possible les péripéties de ces négociations, et elle en a profité, comme c'était son devoir, pour activer les progrès de l'entente franco-russe. Ici également, la vigilance et le zèle de M. Ribot n'ont pas été en défaut.

Sont venues presque aussitôt les démonstrations de Cronstadt et les déclarations de l'empereur Alexandre III. Après six semaines de stupeur, l'Europe s'est résignée à en prendre son parti, et le chancelier impérial d'Allemagne est allé jusqu'à avouer que l'entente franco-russe était un événement heureux, puisqu'il avait pour conséquence le rétablissement de l'équilibre européen.

Mais pendant ce temps, une question se posait sur toutes les lèvres : Qu'y a-t-il dans l'entente franco-russe ? Comment est-elle libellée ? Est-ce une convention militaire ou un traité d'alliance ? On cite même le correspondant à Paris d'un journal étranger qui, à trois ou quatre reprises, prétend avoir reçu de Saint-Petersbourg l'analyse de ce précieux document et qui nous en a servi, sans rire, les stipulations.

Yoyons, confrères, n'abusez pas à ce point de la crédulité publique. Que vous soyez assez habile pour construire sur un tel sujet une série d'hypothèses plus ou moins vraisemblables, d'accord ! Mais quant à des pièces authentiques, croyez-moi, il ne vous en tombera jamais sous la main. Le traité d'alliance franco-russe, conclu après Tilsit, le 7 juillet 1807, a été publié seulement il y a un an, d'après l'original conservé aux Archives de Pétersbourg.

Ah ! sans doute, la triple alliance aurait un intérêt de premier ordre à connaître dans quelle mesure, pour quel objet les deux puissances sont enchaînées l'une à l'autre, où elles se jetteraient, en cas de guerre, avec leurs forces respectives et comment elles diviseraient la coalition. Les cabinets intéressés ne lui laisseront rien pénétrer de ce secret. Il n'y a qu'un danger, c'est la Chambre des députés ; mais jusqu'ici il paraît bien convenu que M. Ribot restera muet sur ce point. L'essentiel est que le public sérieux sente la France sortie de son isolement et en mesure de répondre désormais aux provocations qui revêtiraient un caractère sérieux.

Au milieu de ces préoccupations, M. Ribot entreprenait de désemparer le ministère du quai d'Orsay. Les décrets ayant institué les concours pour l'admission dans les carrières diplomatique et consulaire n'avaient pas limité le nombre des attachés. Il en était résulté un état pléthorique, en d'autres termes un personnel bien supérieur au chiffre des vacances. Sans crainte de soulever des récriminations et des murmures, M. Ribot a taillé à droite et à gauche dans ce personnel et a finalement réduit à trente le nombre des places qui seront mises annuellement au concours à l'avenir. Le ministre dans cette occasion me rappelle M. de Persigny qui, allant déjeuner un jour chez M. de Falloux, celui-ci victime, celui-là ministre du coup d'Etat, fit son entrée la figure toute bouleversée : « Eh ! mon Dieu ! que vous arrive-t-il donc ? lui demanda M. de Falloux. — Ce qui m'arrive, répondit l'invité, c'est de ne plus pouvoir supporter la vie que je mène. J'ai beau fermer ma porte par les consignes les plus sévères, rien ne rebute les solliciteurs. Tout à l'heure, il y en avait dans ma pauvre antichambre sept ou huit qui m'avaient déjà harcelé de leurs correspondances. Je suis sorti de mon cabinet, un pistolet dans chaque main, en leur criant : « Si vous ne sortez tous, je fais feu. » — Seulement, les solliciteurs de M. Ribot, à la

différence de ceux de M. de Persigny, étaient munis de leurs titres d'admission.

Telles sont les grandes lignes du ministère Ribot ; je voudrais être aussi à l'aise pour juger sa conduite dans l'incident des pélerins. J'admets qu'au premier moment l'idée soit venue au cabinet d'inviter l'évêque français, à s'abstenir de toute participation nouvelle dans les démonstrations organisées en faveur du chef de l'Eglise catholique ; mais alors à quoi bon donner à cet avertissement de la publicité, parce qu'on n'est pas obligé, pour entrer, de renoncer à ses idées et à son parti. M. Frédéric Passy et M. de Douville-Maillefeu appartiennent en France à des partis très opposés ; il leur arrivera fréquemment de se combattre sur les questions intérieures ; ils ne sont d'accord que sur la paix, mais sur ce point leur alliance est invincible. Est-ce parler en utopiste de défendre la vitalité d'une entreprise qui poursuit le plus noble but, qui repose sur les meilleures raisons, et dont le premier caractère est de trouver des sympathies dans les camps les plus opposés ?

Ce qui gêne son essor, c'est le silence qu'on y est obligé de s'imposer sur les grosses questions qui divisent les peuples. On se réunit, pour traiter de la paix et on s'interdit de parler des causes de la guerre. Cette année, par exemple, on n'a pas parlé de l'Alsace-Lorraine. Les Français n'auraient pu parler des deux provinces que pour les revendiquer, et les Allemands, quand même ils regretteraient l'annexion, n'auraient ni la permission, ni l'opportunité de le dire. On l'a bien vu, on le voit bien en ce moment au congrès des sociétés où la même interdiction n'a pas lieu. Dès sa première séance, la discussion roule sur l'Alsace-Lorraine et sur la loi des garanties. Je préfère hautement la sagesse des parlementaires. Ils n'ont pas besoin de parler. Ils pensent plus à ce qu'ils ne disent qu'à ce qu'ils disent. Ils s'en tiennent, dans les séances publiques, aux éloges ; mais la question fera son chemin dans les conférences secrètes et dans les correspondances. Le jour viendra, plus vite qu'on ne pense, où la nécessité d'une solution s'imposera et où la solution sera prête.

Certes, je suis l'ennemi à outrance de la politique faufanonne, et je ne demande pas qu'on traite les Italiens avec moins de circonspection que les Allemands. Mais à mon sens, les premiers ont dépassé toute mesure, et je doute que, menés avec plus de douceur par nous, ils fussent curés encouragés par l'Allemagne et l'Autriche à nous résister. Les Italiens en nous insultant, en déversant sur des Français les outrages et les coups, n'avaient pas pris garde qu'ils atteignaient dans leur exaspération l'indépendance du Pape lui-même. Or, en cela ils violaient, sinon la triple alliance elle-même, du moins une clause de leur traité avec l'Autriche. Le terrain était donc mauvais pour chercher une chicane à la France, et nous avons vraiment trop fait pour y couper court.

Le Congrès de la Paix
Les congrès de la paix se succèdent à Rome. Il y a un mois, c'était le congrès interparlementaire de la paix. C'était, ces jours derniers, le congrès des sociétés populaires d'amis de la paix. Celui-ci a été plus agité que celui-là. Il peut l'être tant qu'il voudra. On ne persuade jamais au monde, et au sens commun, que la guerre puisse sortir d'un congrès de la paix, même quand ce congrès a lieu à Rome.

Les membres français du congrès interparlementaire sont de retour ici. Ils se montrent fort étonnés du peu de bruit qu'a fait en France leur tentative. Ils ont pris là-bas des résolutions les plus sages et travaillé avec courage pour notre bonheur. Les Français ont été l'objet d'une sympathie toute particulière. M. Frédéric Passy, qui déploie dans tous ces congrès un zèle d'apôtre, a été récompensé de son dévouement par le respect de tous ses collègues. La population elle-même s'est émue. Quand les membres du congrès, après la clôture de leurs travaux, ont fait une excursion à Naples, ils y ont été reçus comme des amis et des précurseurs. La France n'est pas, comme on le répète sans cesse dans un certain monde, traitée en ennemie par le reste de l'Europe ; elle n'a pas cessé d'être aimée et respectée, même en Italie. Les gouvernements peuvent lui être malveillants, mais il n'est pas de même des peuples ; ou, s'il y avait quelques nuages, l'action généreuse des amis de la paix a réussi à les dissiper.

Il y a cette différence, outre plusieurs autres, entre les deux congrès, qu'on ne demande aux sociétés qu'd'être nombreuses. Elles se sont disputées à Rome pour arrêter un programme. Qu'en feront-elles de ce programme ? Il ne servira qu'à rendre

leur recrutement plus difficile. Tant qu'elles ont été réduites à quelques milliers de membres, elles n'étaient rien ; elles commencent à se compter par centaines de mille ; quand elles en seront aux millions, il faudra songer à elles. Pour le moment, on n'a qu'un conseil à leur donner : « Croissez et multipliez ! »

Le congrès interparlementaire est tout autre chose. Chacun de ses membres possède dans son pays une part de la souveraineté. Ces groupes pacifiques sont plus faciles à constituer que les groupes politiques, précisément parce qu'on n'est pas obligé, pour entrer, de renoncer à ses idées et à son parti. M. Frédéric Passy et M. de Douville-Maillefeu appartiennent en France à des partis très opposés ; il leur arrivera fréquemment de se combattre sur les questions intérieures ; ils ne sont d'accord que sur la paix, mais sur ce point leur alliance est invincible. Est-ce parler en utopiste de défendre la vitalité d'une entreprise qui poursuit le plus noble but, qui repose sur les meilleures raisons, et dont le premier caractère est de trouver des sympathies dans les camps les plus opposés ?

C'était en 1872 : le prince parut dans son habit à palmes vertes, aussi élégant que sous l'uniforme de général. Il y avait encore du feu dans ses yeux, de la jeunesse sur sa physionomie, et son discours d'une allure guerrière, le conduisit tout droit au succès.

Son vieux précepteur, Cuvillier-Fléury, pleurait de joie à ses côtés ; son fils, un bel adolescent, l'espoir de sa vie, rougissait à chaque applaudissement, et lui, très ému, trouvait que ce jour de bataille pacifique valait presque ses combats sous le soleil d'Afrique. Le duc d'Annale a désiré faire partie de la « noble compagnie » et, sans flatterie, l'honneur a été pour elle. Si jamais prince reçut à son baptême tous les dons que doivent posséder les puissants de ce monde, ce fut bien lui, quatrième fils de Louis-Philippe. La force, l'intelligence et la séduction, une intrépidité qui se révèle dès sa vingtième année, à la fameuse prise de la Smala, un sens juste, des idées politiques nettes et modernes enfin, toutes les facettes brillantes et solides du caractère le mieux trempé, tels furent les dons du duc d'Annale.

Il ne lui servit de rien, parce qu'il était orléaniste, qu'il l'est encore, qu'il sera toujours et que cette religion politique a pour premier précepte celui qu'on donne aux jeunes sous-lieutenants échappés de Saint-Cyr : se brasser et attendre.

Qui se déclarait orléaniste aujourd'hui ? Pas même monsieur le comte de Paris. Le duc d'Annale peut s'écrier : Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là. D'ailleurs, il ne s'occupe plus du tout de politique. La seule ambition du prince se borne à désirer qu'il se trouve pendant longtemps encore à Chantilly « un Français de plus », pour y continuer l'histoire des Comédes.

Le prince n'a pas été juste-milieu en préparant à la France les splendeurs d'un château historique.

Tous les arts lui sont chers, mais s'il aime la peinture comme Louis XIV et la sculpture comme François Ier, il aime encore plus les vieux livres. C'est le roi des bibliophiles. Son cœur bat plus fort, quand il découvre un de ces trésors du passé, portant quelques armatures royales rares, quelques miniatures longtemps souhaitées.

La bibliothèque de Chantilly révèle cet amour du livre. Le jour un peu tamisé, la haute cheminée blasonnée où flambent d'énormes bûches, les larges fauteuils Louis XIII préparés pour le repos du lecteur, l'immeuble table supportant de magnifiques albums, des manuscrits aux peintures délicates, les rayons innombrables disposés avec tant de goût pour y placer les plus épais in-folios et les plus mignons livres de poche, tout donne au visiteur l'impression d'un temple élevé à l'honneur du livre.

Le duc d'Annale a été très beau dans sa jeunesse. Il rappelait, par son visage, sa mâle tournure, sa fine moustache blonde et les éclairs de ses yeux bleus, ces princes du dix-septième siècle qu'on voit dans les tableaux de batailles et qui enlevaient sans coup férir les villes et les courtes. Simple capitaine de cavalerie, le duc d'Annale n'eût point trouvé de cruels. Jugez un peu !

M. LEGOUVE (Ernest)
NÉ EN 1807, REÇU EN 1855
Un Lamentino en bois. Grand vieil

Le dernier parti, le plus charmant de tous, le roi des romanciers modernes, celui qui a fait vivre les femmes de notre temps dans un monde idéal, édifié par lui selon ses rêves, Octave Feuillet, n'est plus, et nous n'avons à poser sur son portrait qu'une branche de Lauriers et un crêpe de deuil.

M. Ernest Legouvé y est tombé dès 1835. Il a écrit un *Eloge des Femmes*. Si les Français ne possèdent ce titre pour faire supprimer la Loi Salique, elles attendront longtemps. Ses romans furent-ils lus ? Je l'ignore. Ils ne sont pas relus. Il signa pourtant avec Scribe une jolie comédie, *La taille de Dames*.

Cela ressemble à une aquarelle d'Engèle Lami, aux beaux jours de la Restauration. C'est du bibelot et charmant. Du temps qu'il avait de l'enthousiasme, M. Legouvé s'enthousiasma pour la Ristori. Elle joua *Médée*, que la spirituelle Rachel avait refusé d'interpréter. Depuis, l'Académie a entendu des fragments d'*Agnès de Méranie*. On y cherche le beau vers.

M. Legouvé s'occupe surtout à présent d'écriture et de diction. On lui doit un livre sur *l'Art de bien lire*, précaution heureuse quand il s'agit de ses ouvrages.

LE DUC DE BROGLIE (Albert)
NÉ EN 1821, REÇU EN 1862

L'Académie qui faisait tant d'opposition à l'Empire, sachant que l'Empire la laissait tranquille, n'osa pas contrarier la République, dont elle redoutait les impatiences. On destinait le prix biennal pour les grandes études historiques à M. le duc de Broglie, on ne lui a pas donné : quelques journalistes ayant protesté contre cette faveur.

Un duc n'a plus le droit d'avoir du talent. M. le duc de Broglie en a pour tant beaucoup — en littérature, — En politique, c'est une autre affaire, mais nous ne parlons pas politique.

Ce grand seigneur fut longtemps l'Éliecin de l'Académie, ce qu'on appelle dans un langage moins racien, le chouchou. Elu tout jeune, il sièges avec Monsieur, son père.

En notre époque paisible, les Broglie, échangeant leur épée pour la plume, comptèrent deux académiciens vivants, comme ils avaient compté deux maréchaux de France simultanément.

Le duc de Broglie est le produit le plus parfait de la culture intellectuelle. Personne ne connaît mieux l'art de bien parler et de bien écrire en français.

Dans cette famille, la littérature a atteint les suprêmes dignités. Le père du duc actuel épousa Mlle de Stael pour rendre hommage au talent d'écrivain de sa mère. Il n'eut pas tort.

La duchesse Albertine de Broglie fut une ange de beauté, doucée toutes les vertus féminines. Le duc Albert, fils de cette jeune femme, n'égal pas son père en valeur politique. Sous le Septennat, il fut un premier ministre très décoratif. Les ambassadeurs étrangers admirèrent son air ducal et sa parole dorée. Asseshaït comme tous les Broglie, il est pourtant et il a encore avec les femmes les nobles et déférentes façons d'un grand seigneur, fin Louis XIV.

Il eût mieux valu pour lui vivre à cette époque qu'à la nôtre, ses mains de gentilhomme sont maladroites au maniement des foules. Il causa une grande déception aux conservateurs ; c'est un peu sa faute, et, bien davantage, celle de notre époque. Sous un souverain absolu, il eût été un ministre considérable.

Ses livres et ses articles contiennent des théories intéressantes, dans un style d'une allure haute et distinguée. Le *Secret du Roi* a eu du succès ; il prouve que M. de Broglie sait écrire l'histoire. Il est moins capable de la faire.

X... lorsqu'il conte ses exploits cynégétiques, ne se croit point tenu à un respect exagéré de la vérité, et s'attribue des hauts faits imaginaires. — Au bout d'une heure, dit-il, il y avait cent cinquante pièces sur le carreau. — Tu parles sans doute du carreau où tu t'approvisionnes habituellement de gibier ? fait un auditeur. — Oui : le carreau... de la Halle.

lari sec, rasé de près et quelquefois affable. Protège volontiers ceux qui n'ont pas besoin de protection. Fils de l'auteur du *Mérite des Femmes*, n'eût guère que ce seul titre pour entrer à l'Académie.

Son père s'était écrié : Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois la teneur. M. Ernest Legouvé y est tombé dès 1835. Il a écrit un *Eloge des Femmes*. Si les Français ne possèdent ce titre pour faire supprimer la Loi Salique, elles attendront longtemps.

Ses romans furent-ils lus ? Je l'ignore. Ils ne sont pas relus. Il signa pourtant avec Scribe une jolie comédie, *La taille de Dames*. Cela ressemble à une aquarelle d'Engèle Lami, aux beaux jours de la Restauration. C'est du bibelot et charmant. Du temps qu'il avait de l'enthousiasme, M. Legouvé s'enthousiasma pour la Ristori. Elle joua *Médée*, que la spirituelle Rachel avait refusé d'interpréter.

Depuis, l'Académie a entendu des fragments d'*Agnès de Méranie*. On y cherche le beau vers.

M. Legouvé s'occupe surtout à présent d'écriture et de diction. On lui doit un livre sur *l'Art de bien lire*, précaution heureuse quand il s'agit de ses ouvrages.

LE DUC DE BROGLIE (Albert)
NÉ EN 1821, REÇU EN 1862

L'Académie qui faisait tant d'opposition à l'Empire, sachant que l'Empire la laissait tranquille, n'osa pas contrarier la République, dont elle redoutait les impatiences. On destinait le prix biennal pour les grandes études historiques à M. le duc de Broglie, on ne lui a pas donné : quelques journalistes ayant protesté contre cette faveur.

Un duc n'a plus le droit d'avoir du talent. M. le duc de Broglie en a pour tant beaucoup — en littérature, — En politique, c'est une autre affaire, mais nous ne parlons pas politique.

Ce grand seigneur fut longtemps l'Éliecin de l'Académie, ce qu'on appelle dans un langage moins racien, le chouchou. Elu tout jeune, il sièges avec Monsieur, son père.

En notre époque paisible, les Broglie, échangeant leur épée pour la plume, comptèrent deux académiciens vivants, comme ils avaient compté deux maréchaux de France simultanément.

Le duc de Broglie est le produit le plus parfait de la culture intellectuelle. Personne ne connaît mieux l'art de bien parler et de bien écrire en français.

Dans cette famille, la littérature a atteint les suprêmes dignités. Le père du duc actuel épousa Mlle de Stael pour rendre hommage au talent d'écrivain de sa mère. Il n'eut pas tort.

La duchesse Albertine de Broglie fut une ange de beauté, doucée toutes les vertus féminines. Le duc Albert, fils de cette jeune femme, n'égal pas son père en valeur politique. Sous le Septennat, il fut un premier ministre très décoratif. Les ambassadeurs étrangers admirèrent son air ducal et sa parole dorée. Asseshaït comme tous les Broglie, il est pourtant et il a encore avec les femmes les nobles et déférentes façons d'un grand seigneur, fin Louis XIV.

Il eût mieux valu pour lui vivre à cette époque qu'à la nôtre, ses mains de gentilhomme sont maladroites au maniement des foules. Il causa une grande déception aux conservateurs ; c'est un peu sa faute, et, bien davantage, celle de notre époque. Sous un souverain absolu, il eût été un ministre considérable.

Ses livres et ses articles contiennent des théories intéressantes, dans un style d'une allure haute et distinguée. Le *Secret du Roi* a eu du succès ; il prouve que M. de Broglie sait écrire l'histoire. Il est moins capable de la faire.



ST. JACOBS OIL

GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT RHUMATISME NEURALGIE SCIATIQUE LUMBAGO DOULEUR DORSALE TIC DOULEUR DE MAL DE TÊTE. MAUX DE DENTS MAUX DE GORGE ENROUEMENT. ENGÈLURES. EMPORSES. FOULURES. CONTUSIONS. BRÛLURES ETC.

DIX LIVRES EN DEUX SEMAINES QU'EN PENSEZ-VOUS ?

EMULSION SCOTT

EMULSION SCOTT
AUX HYPOPHOSPHITES DE CHAUX ET DE SOUDE



KENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE
OFFICE OF CHARLES A. BROWN

KENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE
OLD BY ALL DRUGGISTS

KENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE
OLD BY ALL DRUGGISTS

KENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE
OLD BY ALL DRUGGISTS

KENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE
OLD BY ALL DRUGGISTS

KENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE
OLD BY ALL DRUGGISTS

DE Vente EL JEUDI illettes-150 nouvelles \$3.50 mais 2.00 est pris prise comptoir Y & Cie. premier pour ités & Cie. Sparks. bon heure T, es. e, nous, nous Sur la ter- Delalande, r Paris. en Dieu? ui le repré- RE venait d'é- s, la joie la- Elle avait été à la el éclat de son appar- étaient à élégantes, nez elle. is ne vous reposer! eau milieu r dans ce ère, nous de vous. trop qu'elle ni avaient bas qu'on assister. ciait avec r de ces pas de d'ama- à, son opi- s de l'é- mais vie trop ex- occupait par tant tissance. e, on la on amie ; percé. Ce la mode, rquis de

Le Canada, JOURNAL QUOTIDIEN DU SOIR.

La Vallée de l'Ottawa, Journal Hebdomadaire à 16 Pages. BUREAU:—568 et 570 RUE SUSSEX, OTTAWA, ONT.

Mercredi, 30 Decembre, 1891.



Son Excellence le GOUVERNEUR-GENERAL

—DONNERA— UNE RECEPTION

—DANS LE— Bureau du Gouverneur-General,

BATISSÉS DU PARLEMENT

Vendredi, 1er Janv. '92

—ENTRE— Les heures de 12 et 1 heure P. M.

Les Messieurs devant se munir de deux cartes, une qui sera laissée à la porte du bureau du Gouverneur-général, et l'autre qui sera remise à l'Aide-le-Camp de service.

Par ordre, KILCOURSIE, Aide-le-Camp de service, Hôtel du Gouvernement, 1 Marché 29 Mars 1891.

ECHOS DU JOUR

M. Thomas Chapais a été élu à ne pas se présenter dans aucun comté.

M. N. Turcotte, importateur de pianos bien connu de Québec, est mort hier matin.

L'élection de M. Harwood, député de Vaudreuil à la chambre fédérale, vient d'être annulée.

Il est certain que l'honorable M. Joly se présentera dans Québec-Ouest contre M. Owen Murphy.

M. Bérnard a été élu par acclamation aujourd'hui, Commissaire d'école pour le quartier Centre.

On annonce de St-Jean, la mort de M. Geo. Furoy, à l'âge de 81 ans, autrefois sous ministre de la milice à Ottawa.

A l'instar du Québec Canadien, le Grand Tronc se propose d'acquiescer à un service d'express et un service de télégraphie à lui.

Il paraît assez certain que M. Blaine acceptera la candidature présidentielle. Ses amis et ceux de M. Harrison font une cavalcade active.

Il est faux que M. F. X. Lemieux se retire de la vie politique. Il sera de nouveau candidat à Lévis ou son élection ne fait doute pour personne.

L'ÉVÈNEMENT dit de qui suit ? Si dans la lutte provinciale le parti conservateur est privé du travail et du concours de M. Chapais, il aura de graves inconvénients.

Si M. Beaubien se présente à Hochelaga, son adversaire sera probablement M. le Dr. Séverin Lachapelle, qui est loin d'approuver le coup d'État et la formation du nouveau cabinet.

On annonce que le ministre de France à Pékin a été reçu en audience solennelle par l'empereur de Chine, dans l'intérieur du palais impérial. Jusqu'à ce jour, cette marque de confiance et d'estime n'avait été accordée à aucun diplomate étranger.

Une crise, qui portera peut-être un coup fatal à l'industrie du cuir et de la chaussure vient de se déclarer à Québec. Plusieurs grands manufacturiers déposent leur bilan demain entre les mains du pronotaire.

Ces maisons en catastrophe, une dizaine d'autres moins considérables dans leur chute.

Il est très probable que L. Beauchamp se présentera pour Ottawa, dans le comté des Deux-Montagnes. Alors, qui sera candidat du gouvernement de Boncher ille ? Il est question de messieurs G. N. Fautoux, J. Girouard, Z. Raymond, N. Fontaine, Benjamin Fabien et autres.

Une dépêche de Toronto annonce la mort de Sir Adam Wilson, ex-juge en chef de la cour du Banc de la Reine d'Ontario et solliciteur général sous l'administration McDonald-Steele. Il était né le 22 septembre 1814 à Edinbourg. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de droit très importants.

On annonce que le comté conservateur de Montréal va essayer de faire accepter la candidature de M. Charles Thibault, dans le comté d'Ottawa, en opposition à Rochon. D'un autre côté M. N. E. Cormier a déclaré hier, à un de nos reporters, qu'il était candidat et qu'il commencerait sa tournée électorale le 7 janvier prochain.

On annonce d'Arcaçhon, petite ville située sur les bords du bassin du même nom et à environ 60 kilomètres de Bordeaux, que le bateau de pêche français ALBATROS a fait naufrage dans le bassin d'Arcaçhon. Ce bateau était employé à la pêche des halibuts et avait sous ses ponts un équipage. Le bateau a sauté et tout l'équipage a été noyé, à l'exception d'un chauffeur qui pu se sauver.

On mande de Saint-Petersbourg que la polio a redoublé d'activité et de vigilance depuis quelques jours, surtout dans la Pologne russe, où elle a opéré de nombreuses arrestations. Parmi les prisonniers se trouve un historien polonais, Vladislav Tomelensky. La police en aurait ainsi, dit-on, parce que l'on a découvert une liste secrète ayant pour but d'assassiner le tsar.

D'un autre côté, une dépêche de Milan annonce l'arrestation du baron Hahn, riche propriétaire. Il aurait sacrifié les armes impériales écrites au-dessus de la porte du palais de justice de cette ville. M. Hahn vient d'être condamné à quatre mois de prison pour cet acte.

AFFAIRES MUNICIPALES

Les élections municipales commencent à devenir intéressantes. Peu d'intérêt a été porté aux élections des échevins, et il n'y aura pas de lutte ardente dans aucun des quartiers. Un grand nombre de candidats ont été proposés, mais la majorité d'entre eux semble avoir, comme on dit, la bosse de la résignation.

L'élection à la mairie est plus sérieuse et importante pour nous, à plusieurs points de vue. Il n'y a pas à se le cacher, partis comme nous le sommes, nous n'aurons pas encore de succès cette année. Nous sommes en minorité, et de plus nous sommes divisés. Pour parler franchement, ce serait bien nouveau de voir les Canadiens-français d'Ottawa s'unir pour défendre leurs droits et leurs propres intérêts.

Il y a, parmi nous, trop d'ambition mal placée et de jalousie. Nous nous détruisons les uns les autres, et à force de continuer cette œuvre néfaste, nous voilà rendus au bas de l'échelle. Nous pouvons difficilement avoir moins d'influence et moins de prestige que nous en avons aujourd'hui. En effet, avec une population doublée, nous comptons moins aujourd'hui dans la balance de l'opinion, qu'il y a quinze ans. Prenons, pour exemple, la dernière année au conseil-ville. Tout ce que nos échevins ont pu faire, ça a été d'empêcher qu'on n'emmit à la porte les rares employés canadiens-français à l'hôtel-ville, nommés à ces emplois, il y a quinze ans. Tout le monde admet aujourd'hui que, advenant la vacance d'un emploi présentement rempli par un des nôtres, il n'y a pas à penser à le remplacer par un des nôtres. Nous ne pouvons plus garder le terrain que nous avions, il y a quinze ans; par conséquent nous rétrogradons. Voilà un état de chose très sérieux, qui se présente à l'esprit de tout qui pense.

On peut donc être la source du mal ?

Quelques instants de réflexion, nous la font découvrir.

Ce sont les ambitions démesurées, la jalousie et les meneurs intéressés, les populations qui nous ruinent.

Celui-ci veut arriver sans avoir les qualités, celui-là ne veut pas qu'un autre arrive, et le troisième flatte les préjugés, fait une immense parade de son dévouement à la cause populaire.

Ce sont tous des héros, des patriotes prêts à mourir pour la patrie, quand nous sommes bien en temps de paix. Notre population se laisse conduire, jouer, rouler par ces nullités grouillantes et descend tranquillement, mais sûrement. Les hommes sérieux, qui étaient nos chefs, il y a quelques années, se sont tous retirés, sous leur tente, dégoûtés de notre ingratitude et de notre ignorance.

Et ils ont bien raison.

Heureusement que, ce que nous pouvons dire de notre population d'Ottawa, est absolument le contraire de ce qui s'applique à nos compatriotes, qui vivent dans la province d'Ontario, mais en dehors des limites de notre ville. Tous les groupes français, sans ça, là, dans notre province, progressent et augmentent en influence et en prestige. Ils s'emparent des comtés et des charges publiques; tandis que nous, nous perdons tout.

Si nous voulons regagner le terrain perdu ici, il nous faut prendre exemple sur les Canadiens-français de Russell, de Prescott, d'Essex et d'ailleurs, et espérons qu'eux ne prendront jamais exemple sur nous, qui devons les scandaliser.

Nous parlons ainsi franchement, parce que nous voulons, s'il est possible, déraciner un mal qui nous a conduit aux bords de l'abîme. Nous ne sommes pas de ceux qui flattent les préjugés ou les ambitions déplacées. Il faut parler carrément, nous allons blesser beaucoup de susceptibilités par notre franc-parler; mais le mal est si grand, qu'il ne faut songer qu'à le guérir, sans s'occuper de la douleur passagère que l'on inflige au malade.

Que tous les hommes de bonne volonté nous prêtent main-forte et tâchons de relever notre population de l'apathie où elle est plongée et des errements qui la rongent.

On mande de Rome, que la grippe sévit avec rigueur à Milan et dans les environs de cette ville. Un grand nombre de fonctionnaires sont atteints de la maladie, ce qui laisse les affaires de la ville en souffrance. Les médecins font tout leur possible pour enrayer le mal, mais sans aucun succès. On signale de nombreux décès causés par la grippe et ses complications.

La maladie règne également à Florence et à Bergame. Elle a frappé la duchesse Isabelle de Gènes, belle-sœur de la reine d'Italie.

Alfred Cellier, célèbre compositeur de musique, vient de mourir à Londres. Il a succombé à une attaque de grippe.

Adieux de Fonseca.

Le Conflit avec le Chili.

La Mort d'Albert Wolff.

La France et les Etats-Unis.

Panique Dans un Theatre.

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LES TRAITES DE COMMERCE

BRUXELLES, 30 déc.—L'agitation soulevée par la conclusion d'un traité de commerce entre la Belgique l'Allemagne propose de plus en plus. Le journal la Réforme déclare, cependant, que le projet de loi portant approbation du traité sera adopté par la chambre des représentants, malgré l'opposition de certaines factions à cette assemblée.

LONDRES, 30 déc.—Le correspondant berlinois du CROMVICK dit que la Russie n'a pas annoncé d'une façon formelle son intention d'entrer en négociations avec l'Allemagne, pour la conclusion d'un traité de commerce entre les deux pays.

LA FRANCE ET LES ETATS UNIS

PARIS, 30 déc.—M. Tirard, ancien ministre des finances, parlant des négociations engagées en vue d'un traité de commerce entre la France et les Etats-Unis, a dit: «Des traités de ce genre sont utiles comme motifs vivants entre pays où les tarifs douaniers sont si élevés qu'ils paralysent le commerce. Un traité avec les Etats-Unis sera extrêmement opportun, et contribuera beaucoup à assurer notre prospérité en toutes les branches de l'industrie et du commerce. Le tarif douanier Mac-Kinley a tellement nu à notre commerce que je serais d'avis de ne pas adresser aux Etats-Unis que pour certains produits, lorsque nous ne pouvons pas nous procurer ailleurs ce dont nous avons besoin. Quant à la loi Mac-Kinley réglementant le service administratif des douanes, c'est une loi barbare qui a produit les plus mauvais effets en France. Les deux lois Mac-Kinley sont le résultat d'un erreur de jugement. Les Américains ont prétendu qu'exportant des produits naturels de toutes les nations ont besoin, ils seraient sûrs de trouver des acheteurs et que par conséquent, ils pourraient fermer leurs ports aux fabricants étrangers. C'est là un raisonnement faux. La population des Etats-Unis pourrait facilement, en vingt ans, devenir quatre fois ce qu'elle est actuellement; dans ce cas, l'Amérique exporterait dans des proportions plus importantes encore. Voyez combien l'Angleterre s'est développée, depuis qu'elle a adopté le libre échange. Si les Etats-Unis faisaient de même, l'Amérique serait identifiée au suivant une politique de protection prohibitive, l'Amérique réduit l'avenir aux limites de la consommation intérieure. En France, où il est impossible de pousser plus loin le développement des ressources, la protection peut s'étendre jusqu'à un certain point, mais il n'en est pas de même en Amérique, où les possibilités de développement sont sans limites.»

PANIQUE DANS UN THEATRE

LONDRES, 30 déc.—Une épouvantable panique s'est produite au théâtre de l'Edinburgh dans le comté de Durham. Une dizaine de personnes, dont neuf enfants, ont été tués, et beaucoup d'autres ont été blessés. Un des spectateurs a laissé tomber une allumette enflammée sur le plancher, recouvert de saure de bois; une flamme a brillé et aussitôt on a crié au feu; c'est alors que la panique a eu lieu. Les spectateurs se sont précipités en masse vers les portes, et l'ensemble a été tel que peu de personnes ont réussi à sortir du théâtre. On s'est littéralement écrasés dans l'escalier conduisant des galeries à la sortie. Un contrôleur, en voulant calmer la foule, a été renversé et écrasé sous les pieds des spectateurs terrifiés. Quand la panique a été calmée, on a trouvé neuf cadavres d'enfants qui avaient été écrasés dans l'escalier. Un constable, qui était venu aider au sauvetage, a eu la douleur de trouver son propre fils au milieu de la foule qui se débattait dans l'escalier. L'enfant vivait encore lorsqu'il a été déposé, mais il a succombé à ses terribles blessures pendant qu'on le transportait chez lui.

Il y avait donc cent personnes dans la salle. Les secours se sont saisis en commençant à donner, et quand, après la panique, ils sont rentrés dans leurs loges, il fut constaté qu'on leur avait volé leurs habits de ville. Le directeur du théâtre a annoncé qu'il donnerait la recette aux victimes de l'accident, et que le théâtre resterait fermé pendant l'enquête.

UNE AVALANCHE EN SUISSE

BRUXELLES, 30 déc.—On vient d'apprendre que trois hommes ont été tués sous une avalanche dans le défilé de Gemine, dans les Alpes bernoises. Ils avaient franchi le défilé, malgré les avertissements de leurs guides, qui avaient refusé de les accompagner, à cause de la grande quantité de neige tombée récemment, et qui avaient déclaré qu'il était folie de tenter le passage.

LA MORT D'ALBERT WOLFF

PARIS, 30 déc.—Nombre d'écrivains brillants ont dit cette semaine de jolies choses sur le comte d'Albert Wolff, mais aucun d'eux n'a été assez sincère pour écrire des choses aimables. La vérité est qu'on ne se rappelle pas un seul fait de la longue carrière de Wolff qui pût faire concevoir des larmes sur son tombeau. Il n'y a pas eu à son égard un acte critique, qui ait exercé un pareil despotisme sur le monde artistique parisien. Il se faisait avec brutalité. Pas un artiste n'aurait refusé les tableaux qu'il demandait, et peu de journaux ont osé parler de la cynisme française avec laquelle il traitait périodiquement en vente ces collections ainsi réunies par ses soins de chants, de poésies et de gravures sur bois, et par ailleurs en risquant le produit sur les tables de jeu.

LES PRODIGES DU DUC D'UZES

PARIS, 30 déc.—Le tribunal civil de la Seine a nommé M. Delino, conseil judiciaire du duc d'Uzes. Ce jeune noble avait contracté des dettes nombreuses et hypothéqué ses biens pour une somme s'élevant à environ deux millions de francs. La duchesse d'Uzes avait demandé, au mois de novembre dernier, que son fils fût pourvu d'un conseil judiciaire, mais le jeune duc n'a pas donné à l'appel de sa mère. Celle-ci écrivit au président du tribunal civil; ce dernier a prononcé contre le duc d'Uzes par défaut, ce dernier ne s'étant ni présenté ni fait représenter par un avocat.

A ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella.

À ce sujet, il est bon de rappeler que le jeune duc est un ami intime du duc d'Orléans, que son oncle, le duc d'Anjou, vient de déshériter, selon les rumeurs qui ont récemment couru à ce sujet. On attribue cette décision du duc d'Anjou au scandale causé par la relation du jeune duc d'Orléans avec Mme Mella

